

RAPPORTS

Service
SG/SPSSI

Sous-service
CP2I/DO Ouest

Date 10/12/2010

Description du plugin accès restreints issus de Giseh

C. Imberti – 10/12/2010

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Ministère de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement

www-developpement-durable.gouv.fr

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaires
1	10/12/2010	

Auteur du document

Christophe IMBERTI - SG/SPSSI/CP2I/DO Ouest

Sommaire

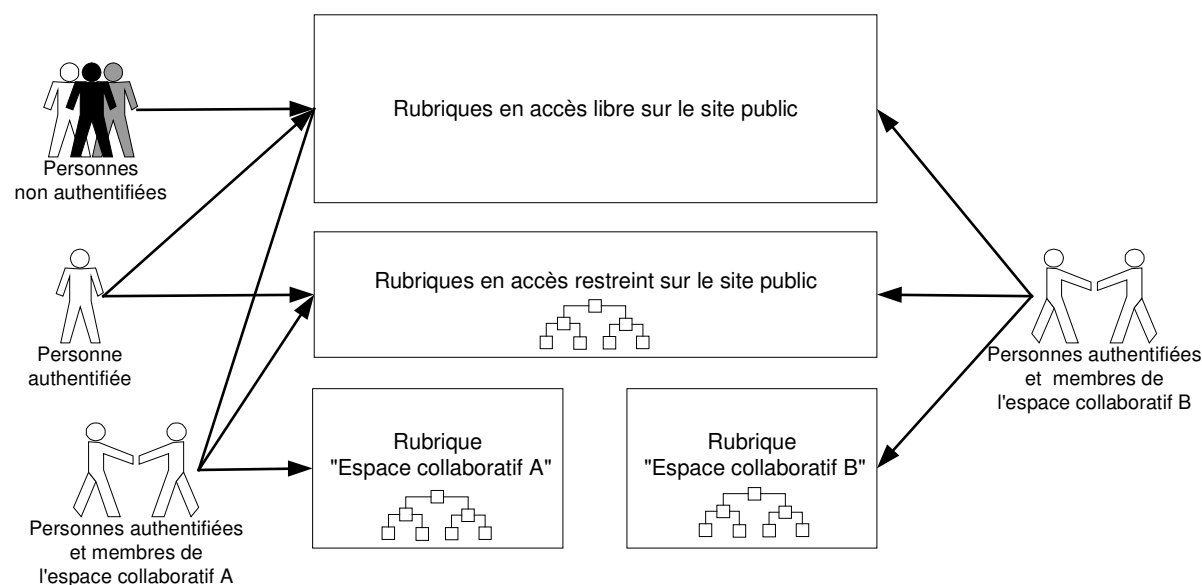
1. PRESENTATION	4
1.1 Les objectifs de ce plugin.....	4
1.2 Compatibilité.....	4
1.3 Pourquoi un plugin supplémentaire sur ce sujet ?	4
1.4 Les fonctionnalités de ce plugin	5
1.5 Deux niveaux de protection des pièces-jointes sont proposés	6
1.6 Optimisations	7
2. INSTALLATION ET PARAMETRAGE.....	8
2.1 Installation.....	8
2.2 Paramétrage.....	8
3. ACCES RESTREINT SUR LE SITE PUBLIC (AUX PERSONNES AUTHENTIFIEES).....	9
3.1 Protéger une rubrique et son arborescence descendante.....	9
3.2 Comment permettre à une personne de consulter l'ensemble du site mais pas l'espace privé ?.....	10
4. ESPACES COLLABORATIFS (ACCES RESERVE A SES MEMBRES)	11
4.1 Qui peut mettre le niveau de protection « Espace collaboratif » ?.....	11
4.2 Protéger une rubrique et son arborescence descendante.....	12
4.3 Donner à certains auteurs le droit d'accès à une rubrique	14
4.4 Retirer le droit d'accès à un ou plusieurs auteurs pour la rubrique	15
4.5 Surcharger le statut des auteurs dans une rubrique.....	16
4.6 Pour en savoir plus.....	17
4.7 Envoyer un lien par messagerie à la liste des membres	18
4.8 Liste des rubriques protégées	20
5. ANNEXE.....	21
5.1 Fichier de paramétrage optionnel	21

1. Présentation

1.1 Les objectifs de ce plugin

Le premier objectif est d'offrir la possibilité de restreindre l'accès à une rubrique, sur le site public et dans l'espace privé de SPIP, à certains utilisateurs, afin d'obtenir des espaces collaboratifs. Par exemple, selon ses droits, une personne pourra accéder (après s'être authentifiée) à l'espace collaboratif A mais pas à l'espace collaboratif B.

Le second objectif est de permettre de restreindre, sur le site public uniquement, l'accès à une rubrique aux personnes authentifiées. Cet objectif est différent du premier et il n'oblige pas à affecter des droits aux utilisateurs.



1.2 Compatibilité

Le plugin est compatible avec SPIP 2.0 et avec SPIP 2.1.

Il est compatible avec PHP 5 (y compris PHP 5.3).

Il nécessite le plugin « ciautoriser ».

1.3 Pourquoi un plugin supplémentaire sur ce sujet ?

Il existe déjà un plugin « Accès restreints 3 », toutefois il ne répond pas à certains besoins spécifiques auxquels le présent plugin (qui constitue le portage sous SPIP 2 d'une fonctionnalité de Giseh) doit répondre :

- il ne permet pas de surcharger le statut d'un auteur dans une rubrique protégée ;
- si on veut qu'un auteur gère une rubrique protégée, il est nécessaire d'une part d'affecter, dans le plugin, cet administrateur restreint à une zone contenant la rubrique protégée, et d'autre part, d'affecter, dans la gestion des auteurs de SPIP, la rubrique protégée à cet auteur. Sans cette seconde manipulation, l'auteur ne pourra pas gérer cette rubrique.
- soit le plugin n'offre aucune protection des pièces jointes, soit il offre un filtrage de l'accès aux images et documents pénalisant en termes de performances.
- etc.

1.4 Les fonctionnalités de ce plugin

Pour mémoire, le plugin « ciar » constitue le portage sous SPIP 2 d'une fonctionnalité de Giseh. A noter qu'il est tout à fait possible de l'utiliser sans les squelettes Giseh.

Sur la page d'accueil du site, figure dans le pied de page un lien pour se connecter au site (intitulé par exemple « Authentification »). **Tant que l'on ne s'est pas connecté au site, on peut voir les informations du site sauf celles qui sont protégées**, c'est-à-dire celles qui sont dans l'arborescence d'une rubrique protégée. Dans l'exemple ci-dessous, des liens n'apparaissent pas :



Une fois que l'on a renseigné son login et son mot de passe, on peut accéder à l'ensemble des informations publiées sur le site, sauf les espaces collaboratifs dont on n'est pas membre. L'exemple ci-après correspond au même site que dans la copie d'écran ci-dessus, mais comme le login et le mot de passe ont été renseignés, on a accès à toutes les informations :



La protection est définie au niveau des rubriques

Les sous rubriques, d'une rubrique protégée, héritent également de cette protection. Par exemple, si l'on protège une rubrique qui est à la racine, cela suffit pour protéger toute son arborescence descendante, ce qui évite des trous de sécurité.

Les articles et les sites référencés, d'une rubrique protégée, héritent de cette protection (les brèves aussi, si elles sont utilisées dans les squelettes). Aussi, cela évite de devoir préciser article par article qu'il doit être protégé (avec les conséquences que cela comporte en cas d'oubli).

Une sous rubrique dont une des rubriques ascendantes est protégée hérite de cette protection. Le contenu d'une rubrique protégée (article, ...) hérite de la protection.

Un article, qui a hérité d'une protection, n'apparaît sur aucune page, que ce soit en tant que lien vers l'article ou en tant que contenu de l'article.

Si les rubriques qui sont à la racine du site sont toutes protégées, l'ensemble du site le sera.

Le filtrage est effectué sur le contenu et pas sur le contenant.

Aussi, les résultats d'une recherche, le plan du site, les statistiques, l'export d'informations vers d'autres sites (syndication, comarquage), ..., tiennent compte de la protection.

1.5 Deux niveaux de protection des pièces-jointes sont proposés

Les pièces jointes font l'objet soit d'une protection simple et qui offre les mêmes temps de réponse que la solution native de SPIP, soit d'une protection par filtre d'accès.

Avec la protection simple :

- Une clé est ajoutée automatiquement à la fin du nom du fichier afin qu'il ne soit pas simple de deviner l'adresse du fichier. Exemple : document_cle576a2b-4.odt
- Avant l'enregistrement d'un article ou d'une rubrique, le plugin vérifie que les raccourcis <doc...>, <img...>, ..., qu'il contient ne correspondent pas à une pièce jointe à laquelle on n'a pas le droit d'accéder.

Avec le filtre d'accès aux pièces jointes :

- l'accès aux dossiers des pièces jointes est interdit par des fichiers htaccess et l'accès à un document s'effectue via un filtre. Exemple :
spip.php?action=accéder_document&arg=98086168&cle=3e0f34cc6ae54feb2bcbea28f7c1fb99dee2bbe9&file=odt%2Fdocument_cle576a2b-6.odt
- si on tente d'accéder à un document (ou une image) qui est dans l'arborescence d'une rubrique protégée à laquelle on n'a pas le droit d'accès, on obtient le message « Accès interdit ».

A noter que ce filtrage des pièces jointes dégrade les performances du site et nécessite un hébergement compatible avec les fichiers htaccess.



Enfin, si on utilise SPIP 2.1.n avec ce filtrage des pièces jointes, il faut **impérativement** corriger une ligne de SPIP comme indiqué à l'adresse suivante :

<http://core.spip.org/trac/spip/changeset/233f08f18b876bbe59e4936b483fc2b5875d5d96/crire/inc/documents.php>

Le niveau de protection des pièces jointes s'effectue dans le menu [Configuration] de SPIP, sous menu [Liste rubriques protégées], raccourci [Niveau de protection des documents et images].

Niveau de protection des documents et images

RACCOURCIS :

-  Liste des rubriques protégées
-  Niveau de protection des documents et images

NIVEAU DE PROTECTION DES DOCUMENTS ET IMAGES

ATTENTION : lire attentivement les conséquences de chaque niveau de protection avant de choisir.

Protection simple :

- Cette protection simple n'a pas d'impact sur les performances du site.
- Une clé est ajoutée à la fin du nom du fichier pour que son adresse ne soit pas simple à deviner (sans rétroactivité pour les documents existants). Par ailleurs, un dispositif évite que le raccourci d'un document (<doc...> ou <img...> ou <emb...>) soit saisi par un auteur qui n'a pas le droit de voir ce document.

Protection par filtre d'accès :

- Cette protection par filtre provoque un ralentissement des pages qui contiennent des images (hors logos et vignettes) et un ralentissement lorsque l'on clique sur le lien d'un document.
- On n'accède plus aux documents et aux images par leur adresse, mais on passe par un filtre. Les dossiers contenant les documents et les images reçoivent automatiquement un fichier htaccess interdisant leur accès direct. A noter que les logos et les vignettes ne sont pas protégés.

Un **paramétrage par fichier est possible**. Il est prioritaire sur le paramétrage du plugin dans l'espace privé. Cela facilite le déploiement sur un grand nombre de sites.

Le filtrage des pièces jointes est déconseillé sur les sites à fort trafic ou disposant de faibles ressources d'hébergement.

Remarque : le filtrage des pièces jointes est incompatible avec la visualisation de vidéos au format flv

1.6 Optimisations

Sur un site, dont une partie est accès restreint, le contenu d'une page protégée doit être différent selon que le visiteur s'est authentifié ou non. Aussi, si une personne authentifiée consulte une rubrique protégée et que, avant l'expiration du cache de SPIP, une personne non authentifiée demande la même rubrique ... elle verra le contenu protégé. La solution consiste alors à ne pas stocker les pages dans le cache de SPIP et à les calculer à chaque consultation. Toutefois ceci est très pénalisant en terme de performances, car servir une page qui est dans le cache de SPIP prend nettement moins de temps de traitement que de calculer cette même page. Aussi le plugin dédouble le cache de SPIP afin de **bénéficier des performances du cache de second niveau de SPIP lorsque l'utilisateur n'est pas authentifié** (ce qui est le cas le plus fréquent).

Par ailleurs, certains résultats de calcul sont mémorisés dans des variables statiques (liste des rubriques protégées, etc.) dans un souci d'optimisation.

Une réservation a été implémentée pour stocker certains résultats de calcul dans des fichiers. Comme le gain est faible, ce stockage n'est pas activé par défaut.

2. Installation et paramétrage

2.1 Installation

Le plugin s'installe comme tous les plugins, cf. http://www.spip.net/fr_article3396.html

2.2 Paramétrage

Le paramétrage s'effectue dans chaque rubrique à protéger. Le mécanisme d'héritage évite de devoir paramétrer les sous rubriques d'une rubrique protégée, etc.

Se reporter aux chapitres 3.1 et 4.2 pour plus de détails.

Le niveau de protection des pièces jointes s'effectue dans le menu [Configuration] de SPIP, sous menu [Liste rubriques protégées] , raccourci [Niveau de protection des documents et images].

ATTENTION : Le filtrage des pièces jointes est déconseillé sur les sites à fort trafic ou disposant de faibles ressources d'hébergement.


Se reporter au chapitre 1.3 pour plus de détails.

3. Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées)

3.1 Protéger une rubrique et son arborescence descendante

Il convient de sélectionner dans l'espace privé de SPIP, la rubrique à protéger.



25. Vie en interne



Modifier cette rubrique

Descriptif rapide de la rubrique Vie en interne.

Texte de la rubrique Vie en interne.

 **MOTS-CLÉS** 

Choix de la forme (gabarit de la page)

Choisir

Mettre un raccourci sur la page d'accueil, etc.

Choisir


Ordre de tri des articles dans une rubrique

Tri des articles par date de publication décroissante

Choisir

Restreindre ou non l'accès à cette rubrique

Accès libre sur le site public



Modifier

Ensuite, cliquer sur [Modifier] dans le bloc « Restreindre ou non l'accès à cette rubrique ». Ce bloc s'affiche uniquement si on a le droit de modifier la rubrique.

L'écran suivant s'affiche :



Niveau de protection de la rubrique

10. Présentation

Retour

Accès libre sur le site public

Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées)

Enregistrer

Cocher la case « Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées) » et cliquer sur [Enregistrer].

Désormais, cette rubrique (et son arborescence descendante) ne sera visible sur le site public que si l'on s'est authentifié.

3.2 Comment permettre à une personne de consulter l'ensemble du site mais pas l'espace privé ?

Si une personne, qui s'est connectée au site, a le statut « visiteur » (au sens SPIP), elle peut voir l'ensemble des informations du site public (sauf les espaces collaboratifs dont elle n'est pas membre), mais elle ne peut pas accéder à l'espace privé de SPIP.

Lors de la création ou modification d'un auteur, SPIP propose les statuts « administrateur » et « rédacteur », mais pas « visiteur » .

Une solution consiste, dans le menu configuration de SPIP, sous menu « Interactivité » à cocher « Accepter l'inscription de visiteurs du site public » et cliquer sur le bouton [Valider].

Pour créer un visiteur, dans l'espace privé de SPIP, l'administrateur procédera de la même manière que pour un rédacteur, sauf qu'il devra **sélectionner le statut « visiteur »** qui est désormais proposé.

A noter que comme la balise #FORMULAIRE_INSCRIPTION ne figure pas dans les squelettes de Giseh, les visiteurs ne pourront pas s'inscrire.

Pour visualiser ou modifier un visiteur, dans l'espace privé de SPIP, l'administrateur devra **cliquer**, dans l'écran listant les auteurs, **sur [Afficher les visiteurs]**, dans la colonne de gauche. Ceci permet d'accéder à la liste des visiteurs, distincte de celle des rédacteurs et administrateurs.

4. Espaces collaboratifs (accès réservé à ses membres)

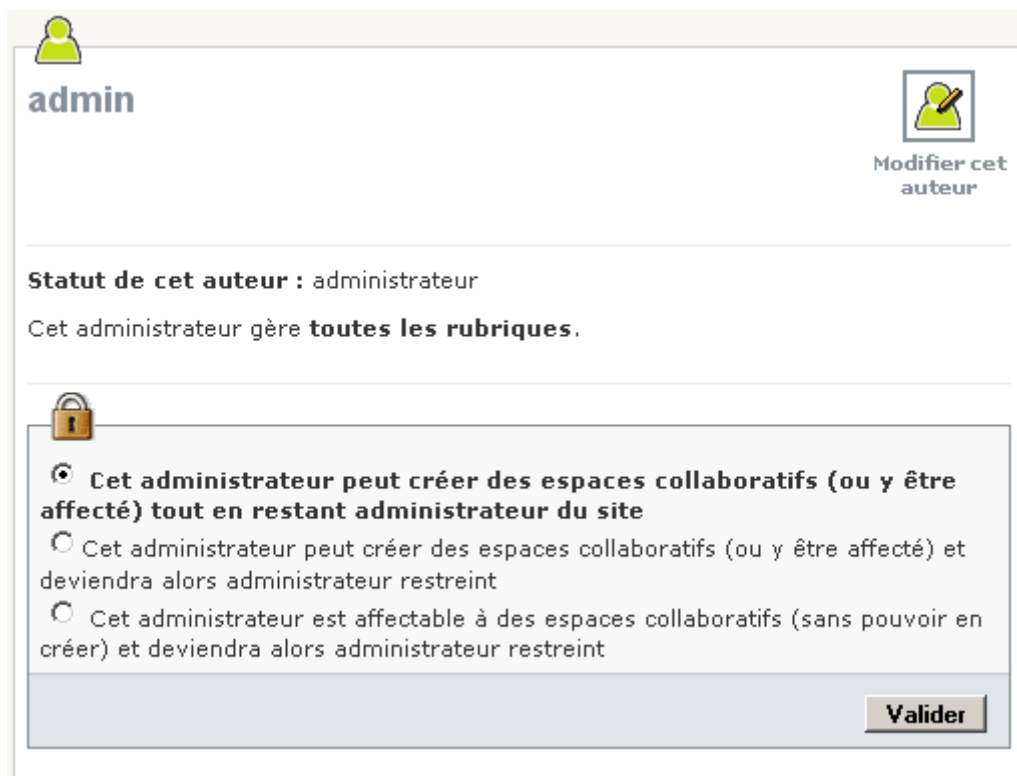
4.1 Qui peut mettre le niveau de protection « Espace collaboratif » ?

Dans le menu [Auteurs], l'administrateur du site peut affecter ce droit à des administrateurs restreint.



The screenshot shows the user profile for 'adminprojet'. At the top left is a user icon and the name 'adminprojet'. At the top right is a 'Modifier cet auteur' button with a user icon and a pencil. Below this, the 'Statut de cet auteur' is 'administrateur'. The text says 'Cet administrateur gère les rubriques suivantes :'. Below that, a list of categories is shown: '10. Présentation'. A lock icon is visible on the left of the settings section. The settings section contains two radio button options: 'Autoriser cet auteur à créer des espaces collaboratifs' (unselected) and 'Ne pas autoriser cet auteur à créer des espaces collaboratifs' (selected). A 'Valider' button is at the bottom right of the settings section.

Dans le menu [Auteurs], l'administrateur du site peut modifier ce droit pour des administrateurs non restreints en précisant s'ils deviendront alors restreints ou non. Il peut également leur retirer ce droit.




The screenshot shows the user profile for 'admin'. At the top left is a user icon and the name 'admin'. At the top right is a 'Modifier cet auteur' button with a user icon and a pencil. Below this, the 'Statut de cet auteur' is 'administrateur'. The text says 'Cet administrateur gère toutes les rubriques.'. A lock icon is visible on the left of the settings section. The settings section contains three radio button options: 'Cet administrateur peut créer des espaces collaboratifs (ou y être affecté) tout en restant administrateur du site' (selected), 'Cet administrateur peut créer des espaces collaboratifs (ou y être affecté) et deviendra alors administrateur restreint' (unselected), and 'Cet administrateur est affectable à des espaces collaboratifs (sans pouvoir en créer) et deviendra alors administrateur restreint' (unselected). A 'Valider' button is at the bottom right of the settings section.

4.2 Protéger une rubrique et son arborescence descendante

Il convient de sélectionner dans l'espace privé de SPIP, la rubrique à protéger.


25. Vie en interne



Modifier cette rubrique

Descriptif rapide de la rubrique Vie en interne.

Texte de la rubrique Vie en interne.

 **MOTS-CLÉS** ?

Choix de la forme (gabarit de la page)

Choisir

Mettre un raccourci sur la page d'accueil, etc.

Choisir


Ordre de tri des articles dans une rubrique

Tri des articles par date de publication décroissante

Choisir

Restreindre ou non l'accès à cette rubrique

Accès libre sur le site public



Modifier

Ensuite il suffit de cliquer sur [Modifier] dans le bloc « Restreindre ou non l'accès à cette rubrique ». A noter que si la rubrique est un espace collaboratif, seule la personne qui a le droit « Gère la rubrique et ses droits d'accès » voit le bouton « Modifier ».

L'écran suivant apparaît :

 Niveau de protection de la rubrique
25. Vie en interne

[Retour](#)

Accès libre sur le site public
 Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées)
 Espace collaboratif (accès réservé à ses membres)

Enregistrer

Si l'on est autorisé à créer des espaces collaboratifs, la ligne « Espace collaboratif (accès réservé à ses membres) » s'affiche. Il convient de cocher cette ligne et de cliquer sur [Enregistrer].
La liste des auteurs ayant le droit d'accès à cette rubrique s'affiche :

 Niveau de protection de la rubrique
Salle 1 de la communauté

[Retour](#)

Accès libre sur le site public
 Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées)
 Espace collaboratif (accès réservé à ses membres)

Enregistrer



Gestion des droits d'accès à cette rubrique

Auteurs	Droit sur cette rubrique
admin	Gère la rubrique et ses droits d'accès

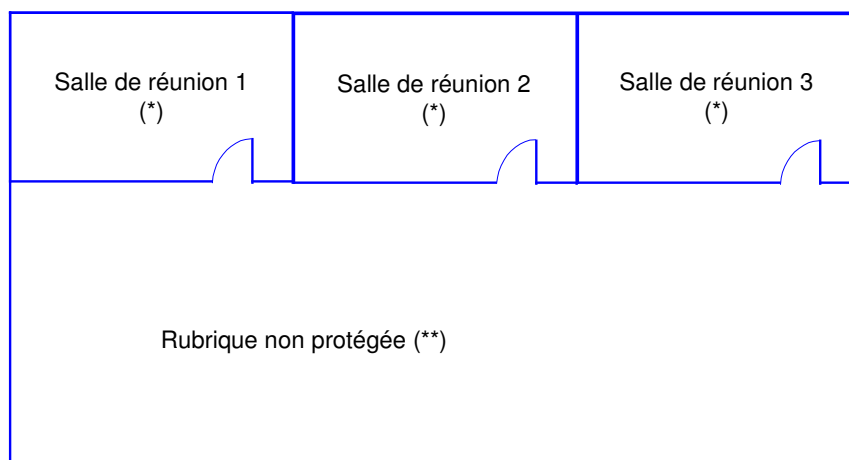
 Ajouter  Retirer  Modifier les droits

Comme cette rubrique est un espace collaboratif, ces auteurs et seulement ces auteurs ont accès dans l'espace privé à cette rubrique ainsi qu'à toutes ses sous rubriques (par héritage).
Comme cette rubrique est un espace collaboratif, ces auteurs et seulement ces auteurs ont accès à cette rubrique sur le site public (après s'être authentifié), à toutes ses sous rubriques (par héritage).

A noter que si aucun auteur a le droit d'accès à cette rubrique, le plugin affecte automatiquement le droit d'accès aux administrateurs restreints de cette rubrique et au créateur de l'espace collaboratif. Le droit « Gère la rubrique et ses droits d'accès » est donné au créateur de l'espace.

Désormais, l'accès à cette rubrique, sur le site public et dans l'espace privé de SPIP, est réservé aux utilisateurs qui figurent dans l'écran ci-dessus.

Une rubrique « Espace collaboratif » (ou salle de réunion) peut avoir des sous rubriques (qui bénéficient de la même protection que lui). En revanche, on ne peut pas créer un sous espace collaboratif qui aurait des membres différents de son espace collaboratif parent.



(*) rubrique de type "espace collaboratif - selon les droits d'accès"

(**) rubrique non protégée, mais les raccourcis vers le contenu des salles de travail sont protégés

4.3 Donner à certains auteurs le droit d'accès à une rubrique

Pour ajouter le droit d'accès à un ou plusieurs auteurs pour la rubrique, il suffit de cliquer sur le bouton [Ajouter] dans l'écran précédent.

L'écran suivant s'affiche :

Ajouter le droit d'accès à un ou plusieurs auteurs pour la rubrique
Salle 1 de la communauté

Retour

- admin
- admin2
- admincommunaute
- adminprojet
- redacteur
- redacteurcommunaute
- redacteurcommunaute2
- redacteurprojet
- redacteurprojet2
- redacteurvalideur
- visiteur

Enregistrer

Les auteurs déjà affectés figurent avec une case cochée et grisée (non décochable).

Il suffit de cocher les auteurs de son choix et de cliquer sur [Enregistrer].

Après avoir cliqué sur [Enregistrer], l'écran suivant s'affiche :

 Niveau de protection de la rubrique
Salle 1 de la communauté
[Retour](#)

Accès libre sur le site public
 Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées)
 Espace collaboratif (accès réservé à ses membres)

Enregistrer

 **Gestion des droits d'accès à cette rubrique**

Auteurs	Droit sur cette rubrique
admin	Gère la rubrique et ses droits d'accès
admincommunaute	Gère la rubrique
redacteurcommunaute	Rédacteur
redacteurcommunaute2	Rédacteur
visiteur	Visiteur

 Ajouter  Retirer  Modifier les droits

4.4 Retirer le droit d'accès à un ou plusieurs auteurs pour la rubrique

Pour ajouter des auteurs, il suffit de cliquer sur le bouton [Retirer]

 Retirer le droit d'accès à un ou plusieurs auteurs pour la rubrique
Salle 1 de la communauté
[Retour](#)

admin
 admincommunaute
 redacteurcommunaute
 redacteurcommunaute2
 visiteur

Enregistrer

La ligne, qui correspond à celui qui effectue la manipulation, a une case grisée (non cochable). A noter que pour éviter d'enlever le confort correspondant, dans le menu « auteurs » de SPIP, on ne peut pas retirer (au sens SPIP) une rubrique à un auteur si cette rubrique est un espace collaboratif. Par ailleurs, dans le menu « auteurs » de SPIP, on peut affecter une rubrique à un auteur au sens SPIP, mais pas au sens des accès restreints (même si a le droit de gérer un espace collaboratif).

4.5 Surcharger le statut des auteurs dans une rubrique

Pour surcharger le statut des auteurs dans cette rubrique, il suffit de cliquer sur le bouton [Modifier les droits]. L'écran suivant s'affiche :

Attribuer à un ou plusieurs auteurs un droit spécifique sur cette rubrique

[Retour](#)

Salle 1 de la communauté

Auteurs	(droit par défaut)	Visiteur	Rédacteur	Rédacteur publieur	Gère la rubrique	Gère la rubrique et ses droits d'accès
admin	administrateur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
admincommunaute	administrateur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
redacteurcommunaute	Rédacteur	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
redacteurcommunaute2	Rédacteur	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
visiteur	Visiteur	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans SPIP, un utilisateur a un seul et même statut (rédacteur, administrateur restreint, ...) quelle que soit la rubrique. Aussi, l'idée est de pouvoir donner à un utilisateur un droit spécifique, différent de son statut, sur un espace collaboratif particulier (et son arborescence descendante). Par exemple, cela permet de donner, à un rédacteur, un droit de lecture seule sur un espace collaboratif particulier.

Pour déléguer la gestion des droits de cette rubrique à une autre personne, il suffit de lui donner le droit « Gère la rubrique et ses droits d'accès ». Par exemple, l'administrateur du site peut créer un espace collaboratif, puis en déléguer la gestion à un utilisateur (avec le droit « gérer les droits d'accès à cet espace collaboratif »), ce dernier pourra alors retirer à l'administrateur du site le droit « gérer les droits d'accès à cet espace collaboratif ».

Remarques :

- la ligne, qui correspond à celui qui effectue la manipulation, est volontairement inactive. Idem pour les lignes des visiteurs.
- si le plugin « cirv » n'est pas actif, la colonne « Rédacteur publieur » ne sera pas affichée.

4.6 Pour en savoir plus

Il n'est pas nécessaire d'affecter « Espace collaboratif (selon les droits d'accès)» aux sous rubriques d'un espace collaboratif, car elles héritent automatiquement de cette affectation de leur rubrique parente.

Les droits spécifiques d'un utilisateur sur un espace collaboratif s'appliquent à cet espace et, par héritage, à son arborescence descendante (sous rubriques, sous sous rubriques, etc.). Si on veut deux jeux de droits, on crée 2 espaces collaboratifs.

Il est possible d'affecter à un espace collaboratif, un utilisateur qui a le statut « visiteur ».

On peut mettre en « accès restreint aux personnes authentifiées » une rubrique parente d'un espace collaboratif.

En revanche, on ne peut pas mettre en espace collaboratif une rubrique parente d'un espace collaboratif. L'idée est d'avoir des salles de réunion côte à côte et non pas des sous salles de réunion qui nécessitent de traverser une première salle de réunion, pour pouvoir y accéder.

Si un espace collaboratif est transformé en « accès libre » ou en « accès restreint aux personnes authentifiées», alors les affectations d'auteurs à cette rubrique seront supprimées (sauf pour celui qui effectue la manipulation). Les administrateurs restreints, qui n'administraient que cette rubrique, deviennent alors rédacteurs (application d'une règle de gestion de SPIP 2, qui va dans le sens de la sécurité).

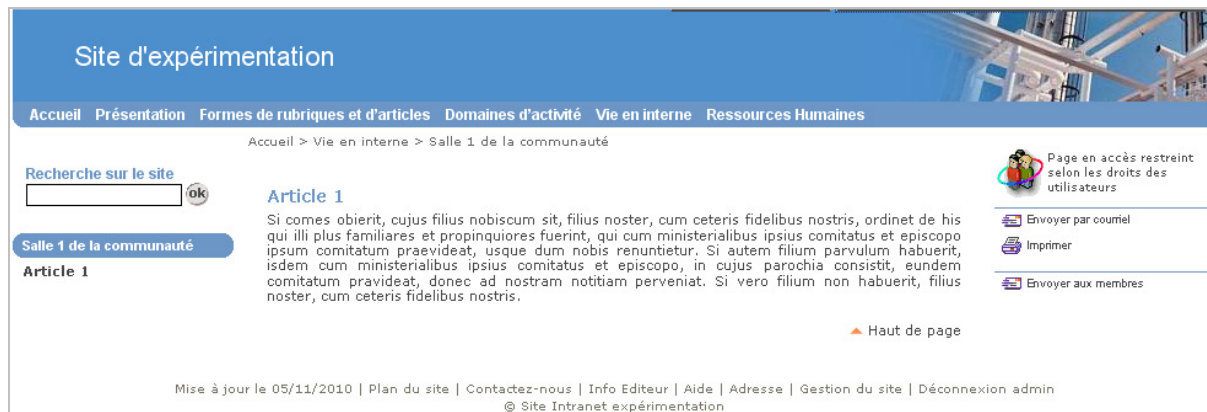
Dans l'espace privé, lorsque l'on clique sur le menu « forum », sous menu « suivre / gérer les forum » on obtient un message « accès interdit ». Ceci est volontaire car cette page permettait de voir les commentaires de tous les forums y compris ceux des espaces collaboratifs. Bien entendu, on garde l'accès à la gestion des messages des forums depuis chaque article concerné.

Le plugin désactive volontairement le menu déroulant de l'espace privé. En effet, SPIP ne filtre pas le contenu du menu déroulant avec les fonctions "autoriser", car il met le résultat en cache (commun à tout le monde).

4.7 Envoyer un lien par messagerie à la liste des membres

Pour envoyer à la liste des membres d'un espace collaboratif un lien vers un article, il convient de :

- s'authentifier sur le site public.
- se positionner sur l'article sur le site public.
- cliquer dans la colonne de droite sur le lien « Envoyer aux membres » :



Site d'expérimentation

Accueil Présentation Formes de rubriques et d'articles Domaines d'activité Vie en interne Ressources Humaines

Accueil > Vie en interne > Salle 1 de la communauté

Recherche sur le site

Salle 1 de la communauté

Article 1

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum praevideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

▲ Haut de page

Mise à jour le 05/11/2010 | Plan du site | Contactez-nous | Info Editeur | Aide | Adresse | Gestion du site | Déconnexion admin
© Site Intranet expérimentation

Remarques :

- le lien « Envoyer aux membres » apparaît dans la colonne de droite uniquement si l'utilisateur est authentifié et que l'article est dans un espace collaboratif.
- si un utilisateur authentifié consulte une rubrique d'un espace collaboratif, un lien « Liste des membres » apparaît dans la colonne de droite. Ce lien renvoi vers le même type de page que ci-dessus.

L'écran suivant s'affiche :



Accueil > Vie en interne > Salle 1 de la communauté

Article 1

▶ [Retour vers l'article](#)

Liste des membres

admin (Christophe.Imberti@developpement-durable.gouv.fr)

admincommunaute (admincommunaute@developpement-durable.gouv.fr)

redacteurcommunaute (redacteurcommunaute@developpement-durable.gouv.fr)

redacteurcommunaute2 (redacteurcommunaute2@developpement-durable.gouv.fr)

visiteur (visiteur@developpement-durable.gouv.fr)

▶ [Envoyer un courriel à la liste des membres \(Thunderbird\)](#)

▶ [Envoyer un courriel à la liste des membres \(Outlook\)](#)

Cliquer en bas de l'écran sur l'un des liens « Envoyer par messagerie à cette liste de membres ».

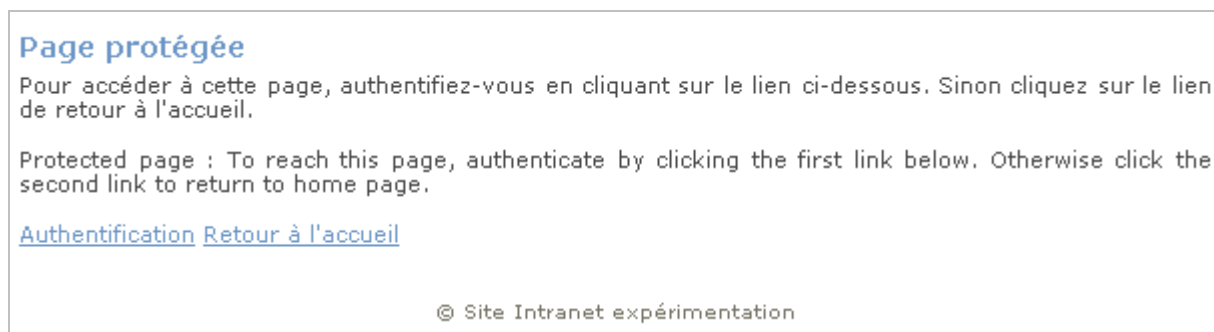
Le premier lien utilise une virgule entre chaque destinataire (ce que souhaite Thunderbird) et le second lien un point virgule (ce que souhaite Outlook).

Votre outil de messagerie s'ouvre automatiquement avec le formulaire d'envoi de message automatiquement renseigné avec la liste des destinataires (expéditeur non compris), le titre de la page comme objet et un texte comprenant un lien vers la page sur le site public :



Le destinataire reçoit le message, clique sur le lien contenu dans le message, ce qui déclenche automatiquement l'ouverture du navigateur sur la page en question.

Si l'article est publié, la page suivante apparaît (ce qui est normal puisque la page est protégée et que le destinataire ne s'est pas connecté au site).



Le destinataire clique sur le lien « Authentification » pour se connecter au site. Après s'être authentifié, il est automatiquement redirigé vers la page en question qui cette fois s'affiche avec son contenu (il a les droits d'accès puisqu'il est dans la liste des membres).

4.8 Liste des rubriques protégées

Pour voir la liste des rubriques protégées, il convient d'entrer dans l'espace privé de SPIP, puis de sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Liste des rubriques protégées].



L'écran suivant s'affiche :

Liste des rubriques protégées

Pour protéger une rubrique, il faut se placer dans l'espace privé de SPIP puis sélectionner la rubrique que l'on veut protéger. Il est nécessaire d'avoir le droit de modifier la rubrique.

La création d'espaces collaboratifs est réservée d'une part aux administrateurs du site et d'autre part aux administrateurs restreints pour lesquels on a coché la case: autoriser cet auteur à créer des espaces collaboratifs.

L'accès à un espace collaboratif est réservé à ses membres.

Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées)

- 65. Rubrique sous forme de calendrier

Espace collaboratif (accès réservé à ses membres)

Le gestionnaire figure entre parenthèses

- Salle 1 de la communauté (admin)

Pour chaque espace collaboratif, le gestionnaire est mentionné.

En cliquant sur une rubrique protégée, on y accède (si on a les droits suffisants).

5. Annexe

5.1 Fichier de paramétrage optionnel

Un **paramétrage par fichier est possible**. Il est prioritaire sur le paramétrage du plugin dans l'espace privé. Cela facilite le déploiement sur un grand nombre de sites.

Nom du fichier : `racine_du_site/config/_config_ciar.php`
Le fichier doit être situé dans le dossier « config » de SPIP.

Exemple de contenu du fichier :

```
<?php
/* -----
Parametres de configuration pour le plugin CIAR :

Exemple :

Afficher en lecture seule le formulaire de choix du niveau de protection des
documents et images (par default : 'non')
$GLOBALS['ciconfig']['ciar_formulaire_protec_pj_inactif'] = 'oui';

Autoriser le formulaire de choix du niveau de protection des documents et images,
mais empecher de revenir a la "Protection simple" (par default : 'non')
$GLOBALS['ciconfig']['ciar_protec_pj_par_filtre_non_desactivable'] = 'oui';

Lors de l'installation du plugin, positionner le niveau de protection des documents
et images sur "Protection par filtre d'accès" (par default : 'non')
$GLOBALS['ciconfig']['ciar_protec_pj_par_filtre_lors_installation'] = 'oui';

----- */
?>
```